

DOSSIER

DOSSIER RÉALISÉ PAR : MARCELO MARTINS & TONY DAVID • PHOTOS : DR

LA LIGUE 1 TERRE D'EXIL

GIANNELLI IMBULA, GEOFFREY KONDOGBIA, DIMITRI PAYET, ANDRÉ-PIERRE GIGNAC OU ENCORE ANDRÉ AYEW : CET ÉTÉ ENCORE, LES MEILLEURS JOUEURS DE LIGUE 1 QUITTENT LE NAVIRE. À L'EXCEPTION DU PSG, LE CHAMPIONNAT FRANÇAIS SEMBLE RÉDUIT À JOUER LE RÔLE DE RAMPE DE LANCEMENT POUR LES JOUEURS. INEXORABLEMENT ?

Vous êtes en Ligue 1, avancez jusqu'à la case Premier League. Tel semble être l'inévitable destin des meilleurs joueurs du championnat français ces dernières années. Mais pas seulement : l'exil de Valbuena en Russie ou de Gignac au Mexique - pourtant tous les deux internationaux français – montre à quel point les clubs français sont à la peine financièrement. Depuis la saison dernière, la liste des départs des jeunes talents est longue : Cabella, Origi, Zouma... Parfois sans succès à l'instar de Rémy Cabella qui brillait avec Montpellier en Ligue 1, au point d'être sélectionné en Bleu, avant d'être en difficulté à Newcastle (15ème de Premier League).

La Ligue 1 serait un championnat tremplin ? Ce n'est pas une nouveauté, mais le phénomène semble s'accroître. Il est devenu quasi impossible aujourd'hui d'attirer un joueur des championnats majeurs dans l'hexagone. Même le PSG et Monaco, un temps capables de faire venir des stars du ballon rond semblent marquer le pas. Pour le cas Pogba, c'est clairement le manque d'attractivité qui est en cause. L'objectif numéro un du PSG, privilégierait un départ vers Barcelone ou l'Angleterre. Côté Monaco, c'est le fatalisme qui prédomine. Dans une interview accordée à *L'Équipe*, Leonardo Jardim déclarait : « *Silva et Martial restent, comme Dirar, Subasic, Raggi, Échiéjilé et Toulalan. Tous les autres peuvent partir pour des raisons économiques.* » La Ligue 1 semble résignée à voir ses meilleurs joueurs partir et à miser sur des futurs « grands » tels Bernardo Silva à l'ASM ou Karim Rekik à l'OM.

LE DOUX RÊVE CRISTIANO RONALDO

Traditionnellement et même si elle fait partie des « cinq grands championnats européens », la Ligue 1 n'attire pas les top-joueurs. En 2011, avec l'arrivée des qataris au PSG et des Russes à Monaco, on croit à un changement. Zlatan, Falcao, et bien d'autres stars débarquent sur nos vieux gazons, focalisant un temps les projecteurs européens. Depuis, l'enthousiasme a laissé place à la dure réalité. À commencer par l'instauration du fameux fair-play financier. La mesure phare de Michel Platini a eu des conséquences fâcheuses pour ces « nouveaux riches », confortant les historiques Barça ou Bayern dans leur domination européenne. Le PSG a considérablement été freiné la saison dernière : même s'ils vont pouvoir de nouveau recruter comme bon leur semble, Cristiano Ronaldo ne reste pour l'instant qu'un doux rêve. De son côté, Monaco doit désormais se contenter de jeunes joueurs à fort potentiel sportif et économique. Le symbole : Geoffrey

Kondogbia, acheté 20M€ et vendu deux ans plus tard 40M€. Mais les clubs français se plaignent également de la fiscalité française. En novembre 2014, l'UCPF (le syndicat des patrons de club de football professionnel) publiait un rapport au sujet du décrochage du football français, afin de sensibiliser les décideurs politiques. En plus de la suppression du Droit à l'image collectif (DIC) sous la présidence Sarkozy et l'application de la taxe à 75% sous le mandat Hollande, les charges sociales et patronales sont bien plus élevées que celles de nos voisins. En effet, pour un salaire brut annuel de 600 000€, le club doit payer 246 000€ en charges sociales et patronales. Là où l'état Britannique ne prélève que 94 500€. Dans ce contexte, rien d'étonnant à voir André-Pierre Gignac porter tout sourire sa casquette avec un tigre – l'animal symbole de son nouveau club mexicain - alors qu'il a fini deuxième meilleur buteur du championnat, et que l'Euro se profile l'année prochaine.

Au banc des accusés, citons également les droits télévisuels. On rappellera seulement que, parmi les cinq grandes ligues européennes, la Ligue 1 est celle qui se vend le moins bien (voir encadré ci-après). Le PSG, premier au classement des revenus TV (44,6 M€), perçoit moins d'argent que le dernier de Premier League (Cardiff, 74,5 M€). Un écart qui devrait se creuser encore la saison prochaine. À l'heure où les contours du mercato 2015 se dessinent, la Ligue 1 n'a pas de pétrole, sauf peut-être Paris, mais a-t-elle encore des idées ?

PEUT-ON ÊTRE OPTIMISTE POUR LA LIGUE 1 ?

Les clubs français doivent se rabattre sur des solutions alternatives. Car pour un joueur qui veut mettre un peu de côté, il vaut mieux jouer dans un club (très) moyen de Premier League que les premiers rôles en France. Avant de pouvoir vendre la L1 aux télévisions aussi bien que nos voi-



Franck Tabanou et André Ayew ont choisi Swansea pour leur début en Premier League.

sins anglais et européens en général, la France doit tirer profit de ce qui est à sa portée. À commencer par l'Euro 2016. Ce type d'événement actionne plusieurs leviers pour le pays organisateur, et notamment celui des stades. La rénovation ou la construction de neuf enceintes, qui prendra fin en 2016, doit permettre aux entités françaises de générer des revenus supplémentaires. Et là encore, l'Hexagone est le plus mauvais élève... Selon les chiffres de l'UCPF portant sur la saison 2012/2013, la

France n'a généré que 139 millions d'euros en billetterie. Moins que l'Italie (182 M€), et trop loin de l'Angleterre (682 M€).

Sur le dossier des stades, le comité d'organisation Français a pu apprendre de l'échec en la matière de 1998 et prendre exemple sur les Allemands qui en 2006 ont été exemplaires. À ce jeu Lyon, qui sera le seul club de Ligue 1 à être le propriétaire de son nouveau stade, semble être le mieux armé : pas de coûteux partenariat public/privé ni de loyer à reverser à la municipalité. Les nouveaux écrans seront accueillants, compétitifs et espérons le rentables. Si par miracle cela peut permettre d'attirer de nouveaux joueurs, personne ne s'en plaindra.

Pour les clubs de L1, tout levier financier est bon à prendre. Et la tierce-propiété en était un (voir ci-contre). « *Les*

TPO ont permis à des clubs comme l'Atlético Madrid, le FC Séville ou le FC Porto de briller parmi les habitués » expliquent le Dr. Jérôme Jaquier et Shervine Nafissi, respectivement avocat et juriste suisses.

Et si le procédé a toujours été interdit en France, « *cela aurait pu effectivement amener plus de compétitivité au niveau européen et même au sein du championnat national afin de le rééquilibrer* » poursuivent nos intervenants suisses. « *Tous les clubs français*

n'auront pas la chance de recevoir de l'argent frais d'un actionnaire qatari et les recettes découlant des droits télévisés ne sont pas aussi importantes qu'en Angleterre. De ce fait, les clubs français ont un net déficit de compétitivité par rapport aux autres grands championnats. » Il y a quelques mois, le patron de Doyen Sports (un fond d'investissement), Nelio Lucas, déclarait au magazine *Challenges* vouloir investir en France avant que cette pratique ne soit interdite par la FIFA le 1er mai (elle pourrait finalement ne pas disparaître après divers recours juridiques) : « *Si ça continue comme ça, l'écart entre la Ligue 1 et les grands championnats va continuer à se creuser* ». Ses stades, une baisse de la fiscalité, etc. : la France doit trouver des solutions pour continuer de rivaliser avec les meilleurs... Sous peine de voir fleurir les casquettes de tigre sur la tête de ses meilleurs buteurs. 🐅

LE BRIDGE TRANSFER, UNE AUTRE SOLUTION ?

Jérôme Jaquier et Shervine Nafissi, avocat et juriste suisses, nous expliquent : « *Cette pratique se fait déjà à petite échelle mais risque de prendre de l'ampleur. Sommairement, la société d'investissement achète un club peu attractif plutôt que d'investir directement sur le joueur. Via ce club, la société achète des joueurs à fort potentiel et les transfère par le biais de prêts payants à des clubs plus huppés, auquel le niveau du joueur correspond réellement. Ainsi, la société d'investissement peut s'amuser à balader son joueur de club en club, en recevant des indemnités liées aux prêts afin d'obtenir un retour sur l'investissement initial. En outre, cette solution offre une protection pour la société par le biais des réglementations de la FIFA. Notamment si le joueur décide de résilier unilatéralement son contrat, le club pourra demander des indemnités en dommages et intérêts.* »

TRADITIONNELLEMENT ET
MÊME SI ELLE FAIT PARTIE DES
CINQ GRANDS CHAMPIONNATS
EUROPÉENS, LE LIGUE 1 N'ATTIRE
PAS LES TOP-JOUEURS



QU'EST-CE QUE LA TIERCE-PROPRIÉTÉ ?

Démocratisée en Amérique du Sud et importée en Espagne et surtout au Portugal, la tierce-propriété (TPO en anglais, « *third-party ownership* ») donne la possibilité à des clubs de recruter des joueurs qui ne sont pas à leur portée. Ceux-ci sont en copropriété entre clubs et investisseurs, qui sont financièrement intéressés à la revente. Des clubs comme Porto, l'Atlético Madrid ou le FC Séville s'en sont allégrement servi. Exemple : l'ancien Rennais Yacine Brahimi actuellement au FC Porto n'appartient au club qu'à hauteur de 20%. Le 22 juillet 2014, le club portugais l'achète à Grenade pour 6,5 millions d'euros. Deux jours plus tard, il cède 80% des droits économiques du joueur à Doyen Sports. Il n'aura donc coûté que 1,3 millions à Porto, qui en cas de vente du joueur, ne récoltera donc que 20% du transfert. Cependant, la TPO a été interdite par la FIFA le 1er mai 2015, l'instance permettant tout de même une période de transition : les contrats en vigueur ne sont pas suspendus mais aucune nouvelle transaction ne peut être réalisée sous ce modèle. Depuis plusieurs recours ont été déposés, et pourraient remettre en cause cette interdiction. En France, la pratique a toujours été interdite. Ce qui n'a pas empêché un club français (dont le nom est resté caché) de se rendre à un séminaire sur le sujet à Madrid le 9 avril dernier. Au cas où...



EN QUELQUES MOTS... LE FAIR-PLAY FINANCIER

Instauré par l'UEFA depuis 2011 dans le football européen, le « fair-play financier » interdit à un club de dépenser plus que les revenus qu'il génère, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion des compétitions que sont la Ligue des Champions et la Ligue Europa. Une idée toute simple qui avait pour objectif de réduire le déficit cumulé des clubs, qui avait explosé entre 2007 et 2011. Un processus qui a fonctionné, puisque « cette perte est passée de 1,6 milliard d'euros en 2011 à 380 millions d'euros en 2014 », indiquait Michel Platini à *L'Équipe*. Ces dernières années, les sanctions se sont traduites par des restrictions sportives, (exclusion des compétitions ou diminution du nombre de joueurs inscrits en cas d'infraction par exemple) et financières (amendes en cas d'infraction ou limitation des budgets transferts), même si l'on va vers un assouplissement pour les bons élèves (le PSG n'est plus pénalisé).

Étonnamment, un club comme le Real Madrid qui s'est construit à crédit durant de nombreuses années n'est pas inquiet. Son énorme dette n'est pas prise en compte car depuis la création du système de sanctions, la Maison Blanche génère assez de revenus pour que chaque exercice soit à l'équilibre.

LES PRINCIPAUX DÉPARTS

2015-2016

GEOFFREY KONDOGBIA (MONACO VERS INTER MILAN, 40M€)
 GIANNELLI IMBULA (OM VERS PORTO, 20M€)
 DIMITRI PAYET (OM VERS WEST HAM, 15M€)
 YOHAN CABAYE (PSG VERS CRYSTAL PALACE, 14M€)
 DIVOCK ORIGI (LILLE VERS LIVERPOOL, 12,63M€)
 SIMON KJAER (LILLE VERS FENERBAHCE, 7,65M€)
 FRANCK TABANOU (SAINT-ETIENNE VERS SWANSEA, 4,9M€)
 FALCAO (MONACO VERS CHELSEA — PRÊT)
 ANDRÉ AYEWE (OM VERS SWANSEA, LIBRE)
 ANDRÉ-PIERRE GIGNAC (OM VERS MONTERREY, LIBRE)

2014-2015

JAMES RODRIGUEZ (MONACO VERS REAL MADRID, 80M€)
 KURT ZOUMA (SAINT-ETIENNE VERS CHELSEA, 14,6M€)
 RÉMY CABELLA (MONTPELLIER VERS NEWCASTLE, 10M€)

MATHIEU VALBUENA (OM VERS DYNAMO MOSCOU, 7M€)
 EMMANUEL RIVIÈRE (MONACO VERS NEWCASTLE, 6,32M€)
 BRUNO ECUELE-MANGA (LORIENT VERS CARDIFF, 6,3M€)
 BENJAMIN STAMBOULI (MONTPELLIER VERS TOTTENHAM, 5,9M€)
 GRÉGORY KRZYCHOWIAK (REIMS VERS FC SÉVILLE, 5,5M€)
 PAPE SOUARÉ (LILLE VERS CRYSTAL PALACE, 5,33M€)
 DAVID OSPINA (NICE VERS ARSENAL, 4M€)
 LUCAS ORBAN (BORDEAUX VERS VALENCE, 3,5M€)
 VINCENT ABOUBAKAR (LORIENT VERS PORTO, 3M€)
 TIMOTHÉE KOŁODZIEJCZAK (NICE VERS SÉVILLE, 3M€)
 MUSTAPHA YATABARÉ (GUINGAMP VERS TRABZONSPOR, 2,5M€)
 SALOMON KALOU (LILLE VERS HERTA BERLIN, 1,8M€)
 FALCAO (MONACO VERS MANCHESTER UNITED — PRÊT)
 JÉRÉMY MÉNEZ (PARIS VERS MILAN, LIBRE)
 BAFÉTIMBI GOMIS (LYON VERS NEWCASTLE, LIBRE)
 FILIP DJORDJEVIC (NANTES VERS LAZIO ROME, LIBRE)
 GUILLERMO OCHOA (AJACCIO VERS MALAGA, LIBRE)

LES PRINCIPALES ARRIVÉES :

2015/2016

SERGE AURIER (TOULOUSE VERS PSG, 10M€)
 KEVIN TRAPP (FRANCFORT VERS PSG, 9M€)
 LUCAS OCAMPOS (MONACO VERS OM, 7M€)
 GUIDO CARILLO (ESTUDIANTES DE LA PLATA VERS MONACO, 6,5M€)
 FABINHO (RIO AVE VERS MONACO, 6M€)
 CLAUDIO BEAUVUE (GUINGAMP VERS LYON, 5M€)
 KARIM REKIK (MANCHESTER CITY VERS OM, 5M€)
 CORENTIN JEAN (TROYES VERS MONACO, 4M€)
 THOMAS LEMAR (CAEN VERS MONACO, 4M€)
 FARÈS BAHLOULI (LYON VERS MONACO, 3,5M€)

2014/2015

DAVID LUIZ (CHELSEA VERS PSG, 49,5M€)
 BERNARDO SILVA (BENFICA VERS MONACO, 15,75M€)
 AYMEN ABDENNOUR (TOULOUSE VERS MONACO, 13M€)
 TIEMOUÉ BAKAYOKO (RENNES VERS MONACO, 8M€)
 MICHY BATSHUAYI (STANDARD LIÈGE VERS OM, 6M€)
 ROMAIN ALESSANDRINI (RENNES VERS OM, 5M€)
 JORDAN AYEWE (OM VERS LORIENT, 4M€)
 SOFIANE BOUFAL (ANGERS VERS LILLE, 3M€)
 SÉBASTIEN CORCHIA (SOCHAUX VERS LILLE, 1,8M€)
 CHRISTOPHE JALLET (PSG VERS LYON, 1,5M€)

LES DROITS TV EN EUROPE

(EN MILLIONS D'EUROS, POUR 2013/2014)



PREMIER LEAGUE
1875,2



SERIE A
846,1



LIGA
755



BUNDESLIGA
495



LIGUE 1
487,9



Avec l'arrivée de Radamel Falcao, la Ligue 1 s'est mise à croire qu'elle pouvait attirer les stars. Avant de déchanter.